

EPARGNE HUMAINE & INTELLIGENTE

Fonds en euros des contrats Altaprofits assurés par Suravenir : des rendements 2019 dans le haut du marché qui ont préservé le pouvoir d'achat des épargnants

Comme attendu et conforme au marché, les taux de rendement 2019 des fonds en euros ont diminué. Ceux de Suravenir au sein des contrats Altaprofits se situent une nouvelle fois dans le haut des rendements du marché, mais il n'empêche que ce type de fonds répond de moins en moins à la promesse faite aux épargnants ; une nouvelle page de l'assurance vie est à écrire et il convient dans leur intérêt financier de s'y attacher sans tarder. Selon François Leneveu, cofondateur & Membre du Directoire d'Altaprofits, la question fondamentale que les épargnants doivent dorénavant se poser est « quel rendement ai-je envie d'avoir pour mes placements ? ».

Altaprofits, 1^{er} e-courtier et 1^{ère} FinTech française, annonce les taux de rendement 2019 des fonds en euros de ses contrats assurés par Suravenir (filiale d'assurance vie et de prévoyance du Groupe Arkéa). Les épargnants, qui ont confié leur épargne à Altaprofits, en la plaçant sur ces contrats, ont préservé leur pouvoir d'achat. **Nets de frais de gestion des contrats, hors prélèvements sociaux et fiscaux**, ces taux de rendement 2019 se présentent comme suit pour les contrats d'assurance vie et de capitalisation **Digital Vie, Digital Capi, AbiVie, AbiCapi** :

Suravenir Rendement **1,60 %** en 2019 (2,00 % en 2018).

Le fonds en euros est accessible avec une part minimale de 30 % de supports en unités de compte sur les contrats Digital Vie, Digital Capi, AbiVie, AbiCapi.

Suravenir Opportunités **2,40 %** en 2019 (2,80 % en 2018).

Ce fonds en euros quant à lui est accessible avec une part minimale de 50 % de supports en unités de compte sur les contrats Digital Vie et Digital Capi.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le point de vue « expert » de François Leneveu, cofondateur & Membre du Directoire d'Altaprofits :

« On se rend compte que le fonds en euros n'est plus l'avenir de l'assurance vie ; le temps où chaque année, bon an, mal an, le fonds en euros donnait des rendements intéressants est derrière nous mais, "ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain", l'assurance vie vaut encore la peine et à plusieurs titres : il existe beaucoup d'alternatives au fonds en euros et le cadre fiscal privilégié au titre des plus-values et de la succession demeure.

Nous encourageons nos épargnants qui n'ont que le rendement de leur fonds en euros d'avoir un petit peu d'audace : en 2019, ils auraient eu facilement 6 fois, 7 fois, 8 fois, 10 fois plus de rendement en investissant, ou tout du moins une part de leur épargne, sur d'autres supports financiers qui ont eu des résultats remarquables ; les opcvn orientés obligations ont donné entre 5 et 8 % nets*, les fonds immobilier 4,5 % nets* pour ne citer qu'eux. »

« La difficulté pour l'épargnant, c'est « que faire ? » ; la première question qu'il a à se poser est « quel rendement ai-je envie d'avoir en 2020 ? », puis « suis-je capable de gérer moi-même ou faut-il que je m'intéresse à d'autres formules de gestion ? » : il y a des solutions qui passent par exemple par la gestion pilotée - en particulier celle de Lazard Frères Gestion - qui est une manière démontrée de réduire le risque et d'augmenter la perspective de performance. Sur notre site web, l'épargnant trouvera tous les outils de simulation pouvant être utiles à son examen de situation, à sa projection et nos Conseillers en Gestion de Patrimoine sont là pour répondre à ses questions, l'éclairer et lui donner des conseils via tous les moyens de communication possibles jusqu'au rendez-vous. »

« Notre vision pour l'année 2020 est optimiste, la conjoncture est bonne, nos épargnants doivent pouvoir en profiter pour obtenir des gains significatifs. »

Et invariablement, sur www.altaprofits.com : 0 euro frais d'entrée, 0 euro de frais sur versements, 0 euro de frais sur les rachats, 0 euro de frais sur les arbitrages, des frais de gestion compétitifs.

* Ces performances s'entendent nettes de frais de gestion des contrats.

Contacts presse :

Brigitte Huguet / information-presse@altaprofits.fr / Tél. +33 1 46 34 78 61

SUIVEZ-NOUS:



#assurancevie #Epargne
#investissement #placement
#Insurtech #fintech #Finance

A propos d'Altaprofits : Altaprofits et Cosevad (Generali France) ont finalisé leur alliance le 15 janvier 2020. En s'inscrivant à la fois dans la continuité et dans une accélération pour faire rayonner la marque Altaprofits, tant en France qu'à l'étranger, le projet s'attache à perpétuer sa culture pionnière. La nouvelle entité Altaprofits se positionne « phigital » en réponse aux nouvelles attentes des épargnants et à un marché de l'épargne en pleine mutation.

Altaprofits avait créé, fin 1999, l'**assurance vie en ligne « sans frais d'entrée » en France**. Durant 20 ans, l'entité n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCI, SCI, SCPI), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats retraite : PERP, PER et Madelin, prévoyance), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements. Cette stratégie de long terme lui a permis de positionner et d'affirmer son leadership de **e-courtier** et de **FinTech** proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site www.altaprofits.com.

Quant à Cosevad, société de courtage d'assurance et de conseil en gestion de patrimoine, filiale de Generali France (filiale du groupe international Generali), l'entité était née en 2007. Pour ses clients, elle conjugait services en ligne et accompagnement en présentiel par des conseillers en gestion de patrimoine afin d'élaborer avec eux leur stratégie patrimoniale.

Le nouvel Altaprofits compte 51 000 clients pour un encours proche de 3 Md€, une équipe de 60 collaborateurs et conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue et reçoit dans ses bureaux parisiens situés au 17, rue de la Paix à Paris.

Courtage d'assurances et MIOBSP : Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, www.orias.fr, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cédex 09.

Produits financiers et bancaires : Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.

Communication à destination des professionnels.